



Le déjeuner presse de la délégation de la gauche sociale et écologique aura lieu **le mardi 22 octobre, dès l'issue des votes**, dans le salon C 5.1.

Ordre du jour de la rencontre

- Situation dans le Rojava suite à l'opération militaire turque ;
- Droit de sauver, résolution « search and rescue » ;
- Point sur la nouvelle Commission européenne ;
- Point sur le Brexit ;
- Budget 2020 ;
- Point sur le reporting comptable public pays par pays.

Sommaire du briefing, dans l'ordre de la plénière

- Budget 2020, page 2 ;
- Reporting comptable public pays par pays, page 3 ;
- Directive anti discriminations, dix ans d'inaction du Conseil, page 4 ;
- Situation dans le Rojava et en Syrie, relations avec la Turquie, page 5 ;
- Droit de sauver, résolution « search and rescue », page 6 ;
- Protection des abeilles, page 7 ;
- Anciens communiqués de presse pertinents dans la perspective de cette session, pages 8 à 14.

BUDGET 2020 DE L'UNION EUROPÉENNE

Débat: mardi 22 octobre

Vote: mercredi 23 octobre

Procédure: procédure budgétaire

Commission responsable : BUDGET

L'enjeu principal de cet exercice budgétaire contraint était double. D'une part, le rapporteur S&D Pierre Larroutuou a refusé les coupes proposées par le Conseil et a restauré systématiquement la proposition de la Commission (sauf sur l'instrument de pré-adhésion de la Turquie compte tenu du contexte). D'autre part, la stratégie du Rapporteur S&D ainsi que celle du groupe, rejoint par Renew et Les Verts, était de mobiliser une partie importante des instruments de flexibilité et des marges sous plafond pour les consacrer aux priorités politiques du groupe : climat, emploi des jeunes, migrations et développement. La position initiale de la rapporteure PPE Monika Hohlmeier était de ne pas avoir recours à ces marges disponibles.

Cette stratégie a été concluante puisque tous les instruments de flexibilité ont été mobilisés dans le compromis final et plus de la moitié de la marge pour imprévu. Ce résultat est inédit puisque jamais autant de la marge pour imprévu n'a été mobilisé.

Bien que les priorités du Groupe S&D soient reflétées dans le compromis final, des efforts considérables restent à faire dans le prochain cadre financier notamment en matière d'investissements dans la transition écologique, pour réduire l'écart entre les besoins estimés par la Commission et les fonds disponibles dans le cadre financier actuel, a fortiori la dernière année du cadre financier.

Le Groupe S&D a déposé plusieurs amendements en plénière dont :

- un amendement pour augmenter la contribution de l'UE à l'UNRWA de 40 millions (en plus des 80 millions alloués) et soutenir la mission fondamentale de cette agence ;
- un amendement qui condamne l'invasion turque du Nord de la Syrie et permet d'ajuster la ligne budgétaire dédiée au moment de la Conciliation ;
- enfin un amendement permettant d'adapter les lignes budgétaires pour compenser les secteurs qui seront affectés par les sanctions américaines suite à la décision de l'OMC relative à Airbus.

Enfin, sur le budget « autres sections » : la Rapporteur Eider GARDIAZABAL RUBIAL a restauré les propositions de la Commission pour toutes les institutions et a augmenté les budgets de la CJUE, du CESE, du CdR et du Médiateur européen. Par ailleurs, les estimations du Parlement pour son budget annuel ont été pleinement intégrées.

La suite des négociations :

Ce vote marquera le lancement de trois semaines de négociations dites de “conciliation” avec le Conseil, l'objectif étant d'aboutir à un accord entre les deux institutions à temps pour que le budget de l'année prochaine soit voté par le Parlement et signé par son Président lors de la session plénière de novembre II (25-28 novembre).

L'ESSENTIEL

Le contexte

Les négociations sur le budget 2020 sont en cours.

Elles se font dans un cadre contraint, celui du cadre financier décidé il y a 7 ans, du temps de M. Barroso.

L'enjeu

Faire valoir nos priorités politiques dans ce budget : climat, emploi des jeunes, accueil des migrants et aide au développement.



Pierre Larroutuou

@larroutuou

pierre.larroutuou@europarl.europa.eu

Membre titulaire

Commission des budgets

Membre suppléant

Commission de l'emploi et des affaires sociales

OU EN EST LE REPORTING COMPTABLE PUBLIC PAYS PAR PAYS ?

Débat en plénière le mardi 22 octobre et vote le jeudi 24 octobre 2019

Commission responsable : ECON

Le Parlement européen débattra et votera une résolution sur le reporting comptable public pays par pays. Notre objectif est de maintenir la pression sur cette mesure majeure en faveur de la transparence fiscale. Cette résolution appelle les États à avancer sur ce dossier, bloqué au Conseil depuis plus de deux ans.

Les eurodéputés français du groupe S&D sont depuis longtemps mobilisés pour mettre fin à la fraude et l'évasion fiscales.

Lors de la dernière législature, ils ont bataillé pour modifier la directive de Coopération administrative, texte qui prévoit l'échange automatique et obligatoire d'informations entre les administrations des États membres. Via cette directive, nous avons imposé aux multinationales la déclaration, pays par pays, de leurs principales informations fiscales : nature de l'activité, nombre d'employés, chiffre d'affaires, profits avant impôts, total des impôts dus, impôt sur les sociétés acquitté, etc.

Mais ce n'était qu'un premier pas, car ce reporting ne concerne que les administrations fiscales, alors que nous le voulons public, de façon à ce que les ONG puissent s'en saisir. Dans un autre texte voté par le Parlement européen lors de la législature précédente, nous avons déjà obtenu et voté un reporting comptable public similaire ; de façon scandaleuse, le Conseil bloque sur ce point. Nous souhaitons aboutir pendant cette législature.

D'autres questions devront d'ailleurs être traitées, notamment la question du seuil : à ce stade, le reporting pays par pays ne s'applique qu'aux multinationales réalisant plus de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel net. Nous voulons changer ce seuil, qui exempte de facto 90 % des multinationales, et proposons de l'abaisser à 40 millions d'euros, seuil qui correspond à la définition d'une « grande entreprise » dans la loi européenne.

Enfin, il y a l'assise géographique : les activités hors-Europe doivent être couvertes, et surtout détaillées pays par pays. Si l'activité fiscale d'une multinationale au Panama est fondu avec son activité au Canada dans une vaste catégorie « Reste du monde », le projet perd son sens.

Au-delà de l'indispensable transparence, nous prônerons sans relâche pendant cette législature en faveur d'une harmonisation de l'assiette fiscale de l'impôt sur les sociétés.

Il est plus que temps que l'Union européenne accélère dans la lutte contre la fraude et l'optimisation fiscales.

L'ESSENTIEL

Le contexte

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales doit être la priorité de tous.

Au Parlement européen, nous avons voté en faveur d'une transparence fiscale totale des multinationales, pays par pays.

Le Conseil bloque depuis deux ans maintenant.

L'enjeu

Accélérer dans la lutte contre la fraude et l'optimisation fiscales.



Aurore Lalucq

@AuroreLalucq

aurore.lalucq@europarl.europa.eu

Membre titulaire

Commission des affaires économiques et monétaires

Membre suppléante

Commission du commerce international

DIRECTIVE ANTI DISCRIMINATIONS, DIX ANS D'INACTION DU CONSEIL

Débat le mardi 22 octobre 2019 après midi / pas de vote

Rapporteur : Magid Magid (EELV Britannique), shadow SD Sylvie Guillaume

Commission responsable : LIBE

En juillet 2008, la Commission européenne a proposé une directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de conviction, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle. Elle définit un cadre pour l'interdiction de toute discrimination fondée sur ces motifs et établit un niveau de protection minimal uniforme à l'intérieur de l'Union européenne pour les personnes victimes de telles discriminations. Malgré un vote en commission LIBE il y a plus de dix ans, rien n'a bougé.

On aurait pu penser qu'une telle directive ferait consensus au sein du Conseil. Pourtant, aucune proposition n'a été faite pour que ce texte arrive à son terme et entre enfin en vigueur. La Commission doit faire son travail de gardienne des traités et pousser le Conseil à prendre ses responsabilités.

La position de la délégation

Nous avons toujours soutenu cette directive. Il semble évident que l'UE dispose d'un cadre pour lutter contre les discriminations et protège ceux qui en sont victimes. Il apparaît impensable qu'au XXI^e siècle sur le continent européen, une telle directive ne soit pas en vigueur.

Malheureusement, une fois encore, le Conseil a empêché les avancées sur ce thème. Ce débat sera l'occasion de rappeler à la Commission et au Conseil notre engagement sur ce texte et l'urgence à agir.

L'ESSENTIEL

Le contexte

En juillet 2008, la Commission européenne a proposé une directive anti discriminations dont le texte a été voté en commission des Libertés civiles, justice et affaires intérieures (LIBE) en mars 2009 et depuis lors... rien n'a bougé.

L'enjeu

Alors qu'on pourrait penser qu'une telle directive ferait consensus au sein du Conseil, il n'en est rien. Depuis 10 ans, rien ne bouge : le Conseil n'a fait aucune proposition. Il est temps que ce dernier prenne ses responsabilités.



Sylvie Guillaume

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

www.sylvieguillaume.eu

Présidente de la délégation

Membre titulaire

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Membre suppléante

Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs
Commission des pétitions

SITUATION DANS LE ROJAVA SUITE À L'OPÉRATION MILITAIRE TURQUE

Débat: mercredi 23 octobre

Vote: jeudi 24 octobre

Procédure: déclaration de la Commission et résolution du Parlement européen

Commission responsable : AFET

L'armée turque a lancé une opération dans le nord-est de la Syrie contre les forces menées par les Kurdes il y a un peu plus d'une semaine, après que les troupes américaines se sont retirées de la zone. Cette offensive turque est un scandale absolu. La solidarité avec nos alliés kurdes doit dépasser le cadre des simples mots. Les abandonner serait à la fois un crime moral et politique, mais aussi une folie pour notre sécurité.

Nous appelons l'Union européenne à prendre des sanctions contre le régime d'Erdogan. Nous ne pouvons pas être les complices de Trump, ni céder au chantage d'Erdogan sur les réfugiés.

Enfin, le fait que la Russie et les Etats-Unis s'allient au Conseil de sécurité de l'ONU pour bloquer une résolution européenne condamnant l'invasion turque montre que l'Occident se divise profondément et l'OTAN avec, et que Poutine a pactisé avec Erdogan. La conclusion qui s'impose est que l'Union européenne doit vite se doter d'une défense commune assurant son autonomie stratégique.

L'ESSENTIEL

Le contexte

Les Kurdes furent là avec nous contre Daech.

L'enjeu

Être là pour eux quand ils sont sous les bombes d'Erdogan.



Raphaël Glucksmann

@rglucks1

raphael.glucksmann@europarl.europa.eu

Vice-président

Sous-commission "droits de l'homme"

Membre titulaire

Commission des affaires étrangères

Membre suppléant

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Commission des affaires constitutionnelles

RÉSOLUTION FAISANT SUITE À UNE QUESTION ORALE SUR LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE EN MÉDITERRANÉE

Commission : LIBE

Rapporteur : Juan Fernando Lopez-Aguilar pour la commission LIBE

Résultat du vote en LIBE : vote le lundi 21 octobre

Débat : mercredi 23 octobre ; Vote : jeudi 24 octobre

Les routes migratoires de la Méditerranée sont moins empruntées, mais plus mortelles. Les naufrages en Méditerranée ne font plus la Une de l'actualité. Pourtant, la semaine dernière encore, 12 corps ont été repêchés au fond de la mer, dont celui d'un nouveau-né accroché à sa mère. Depuis le 1er janvier, plus de 1000 personnes sont mortes en tentant la traversée. Nous ne nous y habituerons jamais.

L'offensive turque en Syrie créera de nouveaux déplacements. Dans le même temps, l'Union refuse toujours à l'opération Sophia les moyens navals qui permettraient de sauver des vies, et la responsabilité des sauvetages pèse sur les ONG – par ailleurs criminalisées.

Le texte détaillera la faillite d'une Union européenne incapable de respecter le droit international. Nous demanderons une nouvelle fois l'interdiction de la criminalisation de l'aide humanitaire. Nous appellerons à la mise en place d'opérations de recherche et de sauvetage dotées de moyens adéquats, à la création de voies légales et à celle d'un mécanisme solidaire de répartition des arrivants.

Nous demanderons en somme une nouvelle approche des opérations de recherche et de sauvetage qui permette à l'Union d'assumer sa responsabilité depuis le sauvetage jusqu'à l'installation des personnes secourues en lieu sûr.



Raphaël Glucksman

@rglucks1

raphael.glucksman@europarl.europa.eu

Vice-président

Sous-commission "droits de l'homme"

Membre titulaire

Commission des affaires étrangères

Membre suppléant

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Commission des affaires constitutionnelles

L'ESSENTIEL

Le contexte

Les routes migratoires de la Méditerranée sont moins empruntées qu'en 2015, mais plus mortelles.

L'offensive turque en Syrie créera de nouveaux déplacements, alors que l'opération Sophia reste dépourvues de moyens navals.

L'enjeu

L'UE doit s'accorder sur un mécanisme de recherche et de sauvetage solidaire et pérenne, de la prise en charge des personnes secourues à leur installation.



Sylvie Guillaume

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

www.sylvieguillaume.eu

Présidente de la délégation

Membre titulaire

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Membre suppléante

Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs

Commission des pétitions

PROTECTION DES ABEILLES : LA COMMISSION DOIT REVOIR SA COPIE

Vote en plénière le jeudi 24 octobre 2019

Le Parlement européen votera en plénière, le mercredi 23 octobre, une résolution commune (RENEW, Verts, GUE et S&D) sur l'évaluation de l'impact des produits phytopharmaceutiques sur les abeilles. En juillet 2019, la Commission européenne avait soumis au vote des États membres un projet de règlement pour prendre en compte cet enjeu de l'évaluation des produits phytopharmaceutiques. Le 16 juillet dernier, les États membres se sont ainsi prononcés sur l'adoption de nouveaux tests scientifiques censés évaluer les dommages causés par les pesticides sur les abeilles, avant leur mise sur le marché. Seule la France s'est opposée à ce projet de règlement qui ne prend pas en compte suffisamment les risques de toxicité chronique sur les abeilles et les effets sur d'autres pollinisateurs, et ce, en dépit des lignes directrices émises par l'Agence européenne de la sécurité alimentaire (EFSA) en 2013.

En effet, l'EFSA avaient réuni un panel de scientifiques pour poser les bases d'un nouveau système d'évaluation plus efficace et plus protecteur, afin d'être capables d'évaluer correctement l'effet de tous les pesticides sur les insectes pollinisateurs (abeilles domestiques, bourdons, abeilles solitaires). La Commission avait pourtant reconnu, dès 2012, que les protocoles évaluant l'impact des pesticides sur les pollinisateurs étaient obsolètes et inadéquats. Et qu'ils ne prennent même pas en compte les effets sur le comportement et la reproduction, mais aussi la toxicité chronique des molécules sur les abeilles adultes, les larves, les reines, etc.

Mais sous la pression, notamment des lobbies de l'agrochimie, la Commission européenne propose, dans un premier temps, de ne garder que les tests de toxicité aiguë pour les abeilles domestiques, déjà présents dans la procédure actuelle, et d'abandonner les tests de toxicité chronique et larvaire pour les abeilles domestiques et l'ensemble des tests sur les bourdons et les abeilles solitaires.

L'ESSENTIEL

Le contexte

Le déclin des polliniseurs est un enjeu majeur pour la protection de l'environnement mais également pour la production agricole. Près de 35% de la production agricole mondiale dépend des polliniseurs. Outre la productivité, les polliniseurs favorisent la diversité des sources d'alimentation, ce qui permet un régime alimentaire nutritif et varié.

L'enjeu

Les récentes études montrent que 30% des espèces de polliniseurs sont en déclin, et 9% des espèces d'abeilles et de papillons d'Europe sont menacés d'extinction. Les risques et les pressions qui s'exercent sur les polliniseurs sont multiples. La dégradation des habitats naturels, l'agriculture intensive, le recours aux pesticides, la pollution, le changement climatique ont un impact négatif notamment sur leur nutrition.



Eric Andrieu

@EricAndrieuEU

eric.andrieu@europarl.europa.eu

www.eric-andrieu.eu

Vice-Président du groupe S&D

Membre titulaire

Commission de l'agriculture et du développement rural

Membre suppléant

Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

BREXIT : LES NÉGOCIATEURS EUROPÉENS ET BRITANNIQUES PARVIENNENT À UN NOUVEL ACCORD

Communiqué de presse du 17 octobre 2019

Les négociateurs européens et britanniques sont parvenus à un nouvel accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Jean-Claude Juncker a déclaré : « là où il y a une volonté, il y a un accord » mais le processus est encore long. La nouvelle mouture de l'accord doit être ratifiée par la chambre des communes britannique, qui sera convoquée en urgence ce samedi. Boris Johnson devra convaincre une majorité déjà fragilisée par l'opposition du parti unioniste irlandais, qui ne soutient pas les dernières propositions avancées pour éviter une frontière dure entre l'Irlande et l'Irlande du Nord.

Dans un second temps, le Parlement européen devra également donner son feu vert à un potentiel accord. La pression exercée par Boris Johnson pour sortir de l'UE au 31 octobre n'est pas acceptable. Le Parlement européen ne doit se prononcer qu'après les britanniques et en ayant eu le temps d'analyser et de jauger les nouvelles mesures.

La mise au point de cet accord reste ardue tant il semble rapprocher des contraires mais nous sommes néanmoins satisfaits qu'il existe. Si – une nouvelle fois – il devait échouer, nous appelons alors M. Johnson à se conformer à la loi de son pays et à demander un nouveau report, tout simplement car un Brexit sans accord serait une catastrophe pour les citoyens britanniques et européens. Referendum ou nouvelles élections : tout pour éviter un no-deal devra être mis sur la table.

BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE : HALTE À LA STRATÉGIE DE L'AUTRUCHE DES ÉTATS MEMBRES

Communiqué de presse du 11 octobre 2019

Le Parlement européen a adopté hier une résolution sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP). Derrière ce vocable se cache le budget de l'Union européenne pour les années 2021 à 2027, c'est dire que le sujet est central pour l'avenir des Européens.

La délégation de la gauche sociale et écologique se félicite de cette résolution, qui est un message clair adressé à la Commission européenne et aux États membres. Ces derniers bloquent en effet les discussions : pour rappel, le Parlement européen a adopté sa position dès novembre 2018, à 1,3% du revenu national brut (RNB) de l'Union contre les 1,11% proposés par la Commission européenne et les 1,13% actuels ([relire notre communiqué](#))

Un an après, qu'ont fait les États ? Rien.

« *Parce qu'un retard porterait préjudice à tous les Européens, nous appelons la Commission européenne à préparer un plan d'urgence dans l'éventualité où l'Union européenne ne disposerait pas de budget* » explique **Pierre Larrouтуrou**, eurodéputé Nouvelle Donne et membre de la commission des budgets.

« *Par ailleurs, face à l'urgence climatique, nous devons renverser la table du Conseil et contraindre les États à de véritables efforts politiques et financiers afin de respecter l'accord de Paris. C'est ce que nous demandent les citoyens, les jeunes mobilisés pour le climat et la société civile. Ils attendent des actes, qui passent par un budget ambitieux et de nouvelles ressources propres pour mettre la PAC, la politique de cohésion, la recherche et tant d'autres politiques européennes au service de l'environnement et de la lutte contre le dérèglement climatique, avec l'objectif exigeant, mais incontournable, de sauver notre planète. Enfin, de nouvelles ressources propres sont indispensables pour que la transition écologique ne se fasse pas au détriment de la justice sociale, priorité fondamentale pour notre groupe.* » conclut **Pierre Larrouturou**.

SYLVIE GOULARD : LA FAUTE EUROPÉENNE D'EMMANUEL MACRON

Communiqué de presse du 10 octobre 2019

Ainsi donc, pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, la candidate de la France au poste de commissaire a été rejetée par le Parlement européen.

Dès la proposition d'Emmanuel Macron, la délégation de la gauche sociale et écologique s'était exprimée sur le positionnement politique de Sylvie Goulard, artisanne de l'austérité en Europe déjà du temps où elle était eurodéputée.

Nous sommes peu enclins à utiliser les « affaires » dans un débat politique, mais il était clair que le passif de Mme Goulard ne pouvait être accepté à l'échelle européenne, où existe une vision forte de la probité et de l'éthique ; où est passée la « République exemplaire » de M. Macron, qui voyait dans les pays scandinaves une source d'inspiration après l'affaire Fillon ? Emmanuel Macron a pris ce risque, alors qu'il était prévenu. C'est l'influence de notre pays qui en sort fragilisée.

Emmanuel Macron, Nathalie Loiseau et Sylvie Goulard ont abordé toute la séquence européenne de l'année 2019 avec une arrogance qui se paye aujourd'hui.

Maintenant, la France doit désigner une candidate irréprochable d'un point de vue éthique et moral, qui connaisse parfaitement les arcanes européens et opérationnelle immédiatement.

NOUVELLE COMMISSION EUROPÉENNE : EN L'ÉTAT, LA PROPOSITION N'EST PAS À LA HAUTEUR DE NOS AMBITIONS

Communiqué de presse du 11 septembre 2019

Mme von der Leyen a présenté hier la distribution des responsabilités au sein de son collège. Pour les eurodéputés de la gauche sociale et écologique, cette proposition est à ce stade irrecevable ; elle devra être modifiée en conséquence pour bénéficier de notre soutien.

La création d'un Vice-président en charge de « la défense de notre mode de vie européen » est inacceptable ; et manifestement ce constat est partagé bien au-delà de nos rangs. Si, dans ce portefeuille était intégrée la défense de nos valeurs, de l'État de droit, de notre modèle social, de l'égalité cela serait une bonne nouvelle. Mais que contient le portefeuille de M. Schinas, le commissaire associé ? Les questions migratoires, d'asile, de sécurité, de protection des frontières. Le message est clair, c'est là le retour du sinistre débat sur « l'identité nationale » de Nicolas Sarkozy, à l'échelle européenne : les migrants, les étrangers, menaceraient, d'après la Commission présidée par Mme von der Leyen, notre mode de vie. Reprendre les thèmes de l'extrême droite n'a jamais aidé à lutter contre elle : au contraire, cela la légitime et la renforce.

L'État de droit sort du portefeuille d'un Vice-président exécutif et la défense des libertés fondamentales, de la démocratie et de la citoyenneté se retrouvent éparpillées dans des portefeuilles distincts, ce qui interroge quant à la cohérence et l'efficacité des actions menées. Sans parler du candidat hongrois, ancien ministre de la justice de M. Orbán qui a démantelé l'État de droit dans son pays, et qui sera chargé de veiller au respect de celui-ci dans les pays candidats et dans la politique de voisinage...

Enfin, concernant l'attribution d'une Vice-présidence à M. Dombrovskis : comment y voir autre chose que le contrôle des commissaires socialistes par une tutelle austéritaire et conservatrice ? Frans Timmermans se voit allouer un portefeuille dont l'ambition politique relève de l'urgence absolue. Néanmoins, pour être à la hauteur des défis auxquels nous faisons face, des moyens dédiés appropriés doivent lui être, ce dont nous doutons à l'heure actuelle, d'autant que Frans Timmermans se retrouve pris en étau entre un Vice-président de droite, et une Vice-présidente libérale.

Alors oui, ce collège est paritaire, et c'est une bonne nouvelle. Mais cette nouvelle ne pourra pas être l'arbre qui cache la forêt du contenu politique. Pour relever le défi démocratique, social et écologique, nous aborderons les auditions des Commissaires candidats avec un degré d'exigence et d'ambition plus que jamais élevé. Nous nous battons, avec les syndicats européens et notamment la CES menée par Luca Visentini, pour obtenir des garanties sur le programme de travail de la Commission européenne ; plusieurs précisions et modifications doivent ainsi être apportées afin que ce collège obtienne notre soutien.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE : LES EURODÉPUTÉS FRANÇAIS DU GROUPE S&D DEMANDENT DES NÉGOCIATIONS CONTRAIGNANTES

Communiqué de presse du 24 juillet 2019

Très souvent, on demande aux Français et aux Européens de s'inspirer du « modèle » allemand.

Une fois n'est pas coutume, les eurodéputés français du groupe S&D appellent à s'inspirer des négociations qui ont lieu pour former un Gouvernement outre-Rhin, notamment pour le temps et la précision qui leur sont consacrés.

C'est un fait que personne ne peut nier : le Parlement européen n'a jamais été aussi fragmenté que pour cette législature. Il en est de même à la table du Conseil. Dès lors, il est indispensable d'écrire noir sur blanc les bases de la législature qui s'ouvre.

C'est pour cette raison que nous appelons à la poursuite des négociations entre les 4 principaux groupes politiques au Parlement européen, plus la GUE. La Présidente investie Ursula von der Leyen semble ne pas mesurer notre détermination quand elle dit souhaiter les interrompre ou plus exactement les considérer comme une simple consultation.

Les revendications des sociaux-démocrates et des écologistes devront être au cœur de la feuille de route de la prochaine Commission européenne. Pour soutenir le prochain collège des Commissaires, nous exigeons des engagements ambitieux, précis et chiffrés, notamment en matière sociale, environnementale, budgétaire, ainsi que sur les questions d'accueil des réfugiés.

URSULA VON DER LEYEN, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ? POUR NOUS C'EST NON !

Communiqué de presse du 16 juillet 2019

Aujourd’hui, les eurodéputés français du groupe des Socialistes et Démocrates voteront contre l’investiture d’Ursula von der Leyen à la Présidence de la Commission européenne.

Nous avions été déçus par son audition devant le groupe S&D, et avions appelé à un report du vote. Le long débat de ce matin au Parlement européen ne nous a pas rassurés. Elle n’apporte pas suffisamment de réponses concrètes, même si les progrès, en une semaine, sont indéniables. Mais le diable se cache dans les détails : elle propose un plan de 1000 milliards d’euros sur les 10 prochaines années pour la transition écologique, alors que la Cour des Comptes européenne avance qu’il faudrait 1.115 milliards d’euros chaque année pour atteindre cet objectif.

Mais aussi : quel salaire minimum ? Ursula von der Leyen ne dit rien sur le montant d’un salaire minimal, au Parlement européen nous avons voté 60% du salaire moyen. Un impôt minimum sur les sociétés ? Ursula von der Leyen ne dit rien, pendant la campagne nous avons proposé 20%.

En votant contre Ursula von der Leyen, les eurodéputés français du groupe S&D envoient plusieurs messages forts.

Voter contre Ursula von der Leyen, c’est tout d’abord défendre la démocratie, car sa désignation est un recul sans précédent de la démocratisation de l’Union européenne, en soumettant le Parlement Européen aux injonctions du Conseil.

Voter contre Ursula von der Leyen, c’est refuser les arrangements d’arrière-boutique, une alliance contre-nature entre Emmanuel Macron et Victor Orbàn.

Voter contre Ursula von der Leyen, c’est défendre l’État de droit, refuser les attaques répétées des régimes illibéraux – Pologne, Hongrie - contre les citoyens et la démocratie.

Voter contre Ursula von der Leyen, c’est dénoncer une occasion ratée : l’Europe aurait pu arriver au sommet climat de l’ONU le 23 septembre avec une position claire et ambitieuse. Il n’en sera rien hélas.

Enfin, voter contre Ursula von der Leyen, c’est exiger un changement profond dans les politiques menées à l’échelle européenne.

Si nous devions bloquer aujourd’hui sa nomination, cela montrerait clairement au Conseil que le Parlement européen ne peut pas être considéré comme le *junior partner* de l’Union et qu’il doit être au cœur de la discussion du fond, du programme de travail des cinq prochaines années, pour ensuite identifier les profils aptes à le mettre en œuvre.

Si elle devait être élue, nous espérons que la Présidente de la Commission et l’ensemble des commissaires seront capables d’entendre enfin la demande de changement qui émane des citoyens.

Nous allons tout faire pour que les revendications des sociaux-démocrates soient au cœur de la négociation qui va reprendre au retour des vacances. À l’automne, nous souhaitons pouvoir voter pour une Commission européenne porteuse d’un projet transformateur pour l’Europe, sur base d’engagements ambitieux, précis et chiffrés.

PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE : HÂTONS-NOUS LENTEMENT !

Communiqué de presse du 10 juillet 2019

Les eurodéputés français du groupe S&D ont activement participé aujourd’hui à l’audition de la candidate Ursula von der Leyen à la Présidence de la Commission européenne. Suite à cette audition, ils privilégient le report du vote.

Pour les eurodéputés français du groupe S&D, le sentiment qui domine après cette audition est qu’Ursula von der Leyen, sortie du chapeau la veille pour le lendemain par les chefs d’État et de Gouvernement, n’était pas suffisamment préparée.

La candidate a offert une prestation floue, peu tranchée ; elle n’a montré ni accord ni désaccord avec personne ou presque, notamment en matière de climat et d’environnement, sans faire de propositions d’action. D’autres sujets ont été étonnamment absents de son discours de politique générale, comme des propositions sur la question des réfugiés, de Dublin ou de la lutte contre la fraude et l’évasion fiscales.

Cette tiédeur donne l’impression qu’il faudra qu’elle se prépare plus ardemment à tenir tête au Conseil, rappelant ainsi la Commission européenne présidée par M. Barroso, qui se comportait en secrétaire du Conseil.

Pourquoi se hâter d’ailleurs ? En Allemagne, en Belgique, en Espagne, dans de nombreux États, il faut plusieurs mois pour se mettre d’accord sur un programme politique et sur un Gouvernement. L’Union européenne mérite d’avoir le temps pour penser sereinement son avenir. Car en l’état, pour nous, c’est non : il est donc crucial que la candidate précise ses propositions.

Pour toutes ces raisons, nous demandons un report du vote.

Femme politique, européenne convaincue, militante des valeurs progressistes et humanistes, Sylvie Guillaume est impliquée dans la vie politique au sein du Parti socialiste dans tous ses échelons depuis la fin des années 80. Élue à la Région Rhône-Alpes et à la mairie de Lyon, elle s'est notamment occupée des questions sociales, de santé, de handicap et des droits des femmes.

Élue au Parlement européen depuis 2009, Sylvie Guillaume a été Vice-présidente du Groupe des Socialistes et Démocrates entre 2012 et 2014, puis Vice-présidente du Parlement européen en charge du Registre de transparence et des politiques d'information et de communication entre 2014 et 2019. Pour le mandat 2019-2024, elle a été désignée cheffe de la Délégation écologique et sociale française.

Au sein de la commission Libertés civiles, justice et affaires intérieures, elle est engagée sur les politiques d'asile et de migration, l'espace Schengen et les droits fondamentaux, l'égalité femmes-hommes, et la lutte contre l'homophobie, l'extrémisme et les discriminations.

Elle est également membre suppléante de la commission du Marché intérieur et de la protection des consommateurs et de la commission en charge des pétitions.



Sylvie Guillaume

@sylvieguillaume

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

www.sylvieguillaume.eu

Présidente de la délégation

Membre titulaire

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Membre suppléante

Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs
Commission des pétitions



Eric Andrieu

@EricAndrieuEU

eric.andrieu@europarl.europa.eu
www.eric-andrieu.eu

Vice-Président du groupe S&D

Membre titulaire

Commission de l'agriculture et du développement rural

Membre suppléant

Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Membre du Parlement européen depuis 2012 pour la circonscription du Grand Sud-Ouest, Eric Andrieu est Vice-président du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes & Démocrates (S&D).

Porte-parole des sociaux-démocrates européens pour les questions agricoles et le développement rural, il plaide en faveur d'une réforme rapide et en profondeur de la Politique Agricole Commune (PAC), qui ne satisfait plus, aujourd'hui, ni les agriculteurs ni les consommateurs, et doit répondre aux défis alimentaires, environnementaux et climatiques du XXème siècle. Il a ainsi été en charge, pour le Parlement, du rapport intitulé « Comment la PAC peut améliorer la création d'emplois dans les zones rurales » et co-rapporteur pour le Groupe S&D sur la révision du règlement sur la production biologique et l'étiquetage des produits biologiques. Il est également vice-président de l'Intergroupe Vin.

Membre de la Commission du Commerce international, il s'est exprimé contre le TTIP et le CETA, et a été le premier député européen à demander une évaluation des effets cumulés des accords de libre-échange sur l'agriculture européenne.

Suite aux Monsanto papers et à la controverse scientifique, il milite, au sein du Parlement, pour la sortie du glyphosate et la mise en place d'une Commission d'investigation sur le processus d'évaluation des pesticides en Europe, dont il devient le Président en mars 2018. Il a été réélu député européen en mai 2019.

Diplômé de l'institut politique de Paris, il est d'abord journaliste en Algérie (2002) avant de réaliser une enquête et un documentaire (« Tuez-les tous ! ») sur la responsabilité de la France dans le génocide des Tutsi du Rwanda (2004).

De 2008 à 2013, il participe au rapprochement de la Géorgie et de l'Union européenne. En novembre 2013, il prend part aux manifestations pro-européennes en Ukraine qui débouchent sur la révolution de Maidan. Lors de la crise de l'hospitalité européenne en 2015, il se mobilise en faveur d'un accueil digne et inconditionnel des réfugiés.

Il fonde le mouvement Place publique avec l'écologiste Claire Nouvian en novembre 2018 afin de rassembler les forces sociales et écologistes.

Raphael Glucksmann est l'auteur de « Génération gueule de bois, Manuel de lutte contre les réacs » (2015), « Notre France, Dire et aimer ce que nous sommes » (2016) et « Les Enfants du vide » (2018).

À travers ses engagements pour les droits humains et ses écrits, Raphaël Glucksmann porte une vision du monde radicalement démocratique, écologiste et humaniste. Il considère que l'individualisme et l'absence de structure collective ont conduit à une perte de sens. Face à ce vide, il propose de redonner du sens à la République et à l'Union européenne au moyen de l'écologie politique.



Raphaël Glucksmann

@rglucks1

raphael.glucksmann@europarl.europa.eu

Vice-président

Sous-commission "droits de l'homme"

Membre titulaire

Commission des affaires étrangères

Membre suppléant

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Commission des affaires constitutionnelles



Aurore Lalucq a cofondé le think tank Institut Veblen, dont l'objectif est de produire des idées pour mettre l'économie au service de la transition écologique et sociale.

Spécialiste de la monétarisation et de la financiarisation de la nature, de la transition sociale-écologique et de la régulation bancaire, elle a écrit avec l'économiste Jean Gadrey l'ouvrage *Faut-il donner un prix à la nature ?* qui a obtenu le prix du livre de la fondation de l'écologie politique en 2015.

Aurore Lalucq est auteure de plusieurs livres sur les questions économiques sociales et écologiques (*Transition écologique, mode d'emploi*, 2014 ; ; *Produire plus, polluer moins : l'impossible découplage*, 2014 ; *Les Banquiers contre les banques — Le rôle de la criminalité en col blanc dans les crises financières*, 2015 ; *Lettre aux Gilets jaunes, pour un New Deal vert*, 2019). Proche des économistes écologistes, hétérodoxes, et des socio-économistes, elle collabore avec James K. Galbraith, avec qui elle organise des conférences régulièrement.

En 2016 et 2017, elle participe à la coordination du European New Deal de DiEM25. Elle travaille régulièrement avec Dominique Méda avec qui elle dirige des séminaires sur le travail et l'écologie et a notamment organisé en 2017 l'audition des candidats à la présidentielle sur la transition écologique.

Aurore Lalucq est directrice de la collection de livres portant sur la théorie économique et sur la transition écologique chez l'éditeur Les petits matins. Elle est notamment à l'origine de la traduction française de l'économiste américain Hyman Minsky, réputé pour avoir prévu la crise de 2008, et des premiers écrits de Yanis Varoufakis. On la retrouve régulièrement dans des émissions de débat public (LCI, Mediapart, BFM, ...).

Pierre Larroutuou est né en 1964 à Périgueux. Ingénieur agronome et diplômé de Sciences-Po, il est marié et père de deux enfants. Il a travaillé pendant 11 ans chez Arthur Andersen devenu Accenture.

En 1993, il lance le débat sur la semaine de 4 jours pour lutter contre le chômage.

En 2003, avec Michel Rocard et Stéphane Hessel, il rédige un Traité de l'Europe sociale pour compléter les 5 critères de Maastricht (déficit, dette...) avec des critères de convergence sociale.

En 2012, avec Michel Rocard, Stéphane Hessel, Edgar Morin, Cynthia Fleury, Dominique Meda et Curtis Roosevelt (le petit-fils de FDR), il crée le collectif Roosevelt et propose 15 réformes pour un New Deal européen.

En 2013, il est l'un des fondateurs du parti Nouvelle Donne en référence au New Deal de Roosevelt. Aux élections européennes de 2014, Nouvelle Donne rassemble plus de 500 000 voix (3% des suffrages exprimés).

En décembre 2017, avec le climatologue Jean Jouzel, vice-président du GIEC quand le GIEC a reçu le Prix Nobel de la Paix, il lance une initiative européenne pour obtenir un Pacte européen finançant la lutte contre le dérèglement climatique en Europe, en Afrique et sur tout le pourtour de la Méditerranée.

Aux élections européennes de 2019, Nouvelle Donne participe au rassemblement avec le Parti Socialiste, Place Publique et le Parti Radical de Gauche.



Pierre Larroutuou

@larroutuou

pierre.larroutuou@europarl.europa.eu

Membre titulaire

Commission des budgets

Membre suppléant

Commission de l'emploi et des affaires sociales